

## LA FIN DES TEMOINS :

### DOCUMENTER ET TRANSMETTRE AVEC ET APRES LES TEMOINS

#### **Expériences et enjeux actuels des lieux de mémoires et d'histoire.**

Journée d'étude organisée par le réseau MEMORHA le 20 janvier 2010 au Conseil régional Rhône-Alpes

Intervention de Jean Marie GUILLON, *Professeur des universités, directeur du laboratoire Telemme (CNRS Université de Provence), Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence*

## Choix de mémoires et politiques de témoignages : mise en perspective

Avertissement : il s'agit de la transcription en partie remaniée dans sa forme d'une intervention orale, dont on a cependant essayé de garder le caractère et la spontanéité.

Demander à un historien d'intervenir aujourd'hui pour s'interroger sur la place du témoin, sur l'importance du témoignage, sur les problèmes posés par la « fin des témoins », c'est prendre un risque, puisqu'un historien suit d'abord les logiques propres à sa discipline. Or on sait bien que les relations entre l'histoire et la mémoire, les relations entre l'histoire et les témoins ne sont pas – ou ne sont plus - des relations simples et qu'elles oscillent entre une sacralisation de la mémoire (ou plus exactement de certaines mémoires) et, sinon leur rejet, du moins leur mise en question. Pour tout dire, je me retrouve complètement dans l'appréciation qu'un historien, dont je suis très proche, Pierre Laborie, a suggérée, en qualifiant les historiens de « trouble-mémoire ». Notre fonction à nous, historiens, devrait être aussi de jouer le rôle de « trouble-mémoire »<sup>1</sup>. Autrement dit de bousculer les certitudes, les représentations convenues, les idées reçues, l'« air du temps », de ramener à ce que l'on pense être la réalité d'un moment, d'un contexte historique, à refuser donc les anachronismes et les simplifications, qui, il faut le préciser, ne sont pas le propre des « mémoires » (car l'histoire médiatiquement dominante sur la France des années quarante n'y échappe pas), mais qui sont souvent l'un de leurs travers. Et c'est bien dans cette ligne de distance critique que j'essaie de me situer.

---

<sup>1</sup> « Histoire et Résistance : des historiens trouble-mémoire » in IHTP, *Ecrire l'histoire du temps présent*, Paris, Ed. du

Il faut reconnaître que la question qui est posée – celle de la fin des témoins - est très significative de notre temps et de la place acquise par les témoins dans la transmission de la représentation des « années noires ». Si l'on s'inquiète de cette « fin des témoins », n'est-ce pas parce que l'on ne fait pas confiance aux historiens pour assurer cette transmission ? Ou, du moins, que l'on s'interroge sur leur capacité ou leur compétence ? Car, si l'on ne nourrissait pas quelques doutes sur l'histoire des historiens, la question se poserait-elle ?

Cette interrogation est donc bien révélatrice des relations complexes entre historiens et porteurs de mémoire, relations particulièrement compliquées pour une période qui, à l'évidence - vous me pardonnerez cette banalité -, occupe une place particulière dans la mémoire collective. Si tel n'était pas le cas, le réseau n'existerait pas, les musées n'existeraient pas et nos préoccupations aux uns et aux autres n'auraient pas lieu d'être non plus. Il est évident que cette période est chargée d'enjeux, qui sont des enjeux, disons-le, - et pourquoi pas ? – identitaires, puisque identité et mémoire ne sont pas dissociables. Et il ne s'agit pas seulement d'identité nationale, même si la République refondée par la Résistance est indissociable de la Nation (fidèle en cela à la tradition républicaine), mais aussi d'une identité de citoyen. La Résistance est fondatrice de l'identité politique dans laquelle je me reconnais, ce qui prouve, s'il en était besoin, que je ne suis pas un historien tout à fait désengagé des enjeux de mémoire, mais comment le pourrait-on en ayant choisi de travailler sur les « années noires » ? Et c'est parce que ces enjeux sont forts, parce qu'effectivement, la période porte des références – positives ou négatives - qui nous permettent de nous constituer en tant que citoyen, que la question de la transmission est essentielle. Mais ce serait faire bien peu de cas de l'histoire que de considérer que la « fin des témoins » mettrait en péril les choix de mémoire collective. Bien au contraire, c'est parce que l'histoire doit permettre de restituer le passé dans sa complexité et dans sa vérité que l'on peut s'abstraire de la concurrence entre les héritiers, de la concurrence des mémoires, et la dépasser.

Mais il faut comprendre pourquoi les relations entre témoins et historiens sont ambiguës. L'historien est un recours pour les témoins – qui voient souvent en lui le détenteur de la « Vérité historique » - mais l'on s'en méfie, puisque sa « vérité » n'est pas toujours celle que l'on voudrait, c'est-à-dire celle des témoins (ou de ceux, de plus en plus nombreux, compte tenu du renouvellement des générations, qui parlent au nom des témoins).

Mon propos sera d'évoquer en prenant un peu de recul cette question des relations du témoin avec l'histoire, avant d'examiner la place singulière de la Seconde Guerre mondiale dans cette histoire des relations témoins/historiens et d'envisager ce que l'on peut tirer, ce que l'on a pu tirer, nous, historiens, du témoignage, des témoignages, de l'étude du témoignage pour cette période. Je m'inquiéterai enfin d'un certain nombre de possibles dérives, dans l'enseignement en particulier.

### **Émergence du témoin**

La question du témoin dans ses rapports avec l'Histoire (définie comme une science) émerge en fait, - et ce n'est en rien une surprise -, après la Première Guerre mondiale. Je veux dire par là qu'un événement traumatisme, forcément, génère des mémoires fortes et engendre le souci de porter témoignage, surtout si l'on a le sentiment que celui-ci n'a pas sa juste place. Vous le savez sans doute, dans ce contexte, la question du témoignage et du témoin est posée avec force par un autodidacte de l'histoire (et il n'y a rien de péjoratif dans cette qualification car l'histoire n'est pas l'apanage des seuls historiens « professionnels »). Cet autodidacte de l'histoire s'appelle Jean Norton Cru. Précisons, pour le rattacher à la région Rhône-Alpes, qu'il est d'origine ardéchoise et très enraciné dans la Drôme, précisément à Mirmande, qui lui sert de point d'attache ainsi qu'à sa famille<sup>2</sup>. Jean Norton Cru est un combattant de la guerre de 14, revenu dès le début, comme ses frères, des États-Unis où il enseignait la littérature française pour y participer, mais, dès 1915-1916, alors qu'il est dans les tranchées, il est ulcéré par les récits que l'on fait de la guerre et des combats

---

<sup>2</sup> Voir Marie-Françoise ATTARD-MARANINCHI et Roland CATY éd., *Jean Norton Cru, Lettres du front et d'Amérique 1914-1919*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007.

aussi bien dans la presse que dans les discours ou les ouvrages – récits, romans ou textes historiques - qui commencent à paraître en nombre. Il élabore par conséquent, dès ce moment, un projet : celui de restituer la vérité des acteurs, des vrais acteurs, des « poilus ». Ce projet est stimulé après la guerre lorsque l'histoire officielle, l'histoire militaire, politique, diplomatique, l'histoire des états-majors tient le haut du pavé. Elle le conforte dans ce sentiment qu'il y a quelque part une sorte de « trahison » par rapport à ceux qui ont véritablement fait la guerre, par rapport à ses camarades, les hommes du peuple avec lesquels il était au front. C'est en 1929, à l'issue d'un travail méticuleux de recension et d'analyse des témoignages écrits évoquant l'expérience combattante, qu'il publie la somme de ses remarques dans un ouvrage volumineux qui s'appelle *Témoins*<sup>3</sup> et dont il condense le propos en 1932 dans un livre plus petit, paru chez Gallimard, dans la collection NRF, sous le titre *Du témoignage*. Je n'entends pas entrer dans les détails, mais le projet de Cru est d'instituer le témoignage en tant que source légitime de la vérité historique, d'instituer le témoin ordinaire comme un acteur qui doit participer pleinement à la construction de l'histoire. En même temps, il veut fournir, - souci ce que l'on retrouvera chez d'autres par la suite -, des clés de compréhension aux historiens futurs qui n'auront pas connu l'expérience du combat. Il estime que ces historiens auront une vision faussée s'ils n'utilisent que les versions des états-majors, les versions venues d'en haut, l'histoire d'en haut, le récit officiel, ou bien les œuvres de fiction qui travestissent d'une autre façon la vérité. Ils ne pourront pas comprendre la vérité essentielle qui est, pour lui, celle des gens qui ont fait la guerre au plus près de la guerre. En même temps qu'il a cette volonté d'instituer le témoignage en source légitime de connaissance, en même temps qu'il veut fournir des clés de compréhension aux historiens, il a aussi - et nous allons retrouver la même préoccupation chez bien des acteurs de la Seconde Guerre mondiale -, le souci de délivrer un message civique, moral, voire politique (au sens le plus large). Cette volonté toute didactique est celle de beaucoup de ces combattants. S'il faut témoigner, c'est aussi et même surtout pour désacraliser la guerre, dégonfler

---

<sup>3</sup> *Témoins*, Paris, Éditions Les Etincelles, 1929. Dernière réédition, Nancy, Presses universitaires, 2006. Sur les réactions à cette publication, Frédéric ROUSSEAU, *Le procès des témoins de la Grande Guerre. L'affaire Norton Cru*,

l'exaltation guerrière, démonter la légende héroïque et, ainsi, inciter ainsi à ne plus jamais refaire la guerre. En montrant à travers les témoignages, la vérité de la guerre, Cru entend vacciner en quelque sorte les générations à venir contre le désir de guerre. C'est une illusion sans doute en 1929, qui le deviendra plus encore peu après.

Quoi qu'il en soit, le travail de Cru joue un rôle extrêmement important dans l'émergence du témoin en tant que source historique et en même temps qu'acteur de l'histoire en train de s'écrire. Son ouvrage soulève la polémique, dès l'époque, sur laquelle je ne reviendrai pas. Mais le plus surprenant est que ce personnage, qui a été pendant longtemps, sinon oublié – il faut se méfier le mot oubli tant il est utilisé aujourd'hui à tort et à travers -, du moins marginalisé, on en voit resurgir la figure à partir des années 1980, alors que l'histoire de la Première Guerre mondiale prend des couleurs nouvelles, autour notamment de l'équipe d'historiens qui anime sur le plan scientifique l'Historial de Péronne. Cette histoire de la Première Guerre mondiale, c'est avec une certaine surprise - il faut l'avouer – que les historiens de la Seconde<sup>4</sup> l'ont vu revenir au premier plan de l'actualité historiographique, donnant lieu à des débats très virulents, qui se poursuivent aujourd'hui encore. Le témoin est au centre de l'affrontement entre deux positions historiographiques, l'une qui tend à sacraliser la parole du témoin et entend se situer pleinement dans la lignée de Cru, et l'autre qui considère que le témoignage travestit une vérité que l'on peut mieux saisir par d'autres voies et d'autres méthodes et pour qui le travail de Cru est disqualifié ; il serait sans valeur, sinon pour la connaissance des reconstructions mémorielles. Cru serait à l'origine d'une « certaine forme de dictature du témoignage »<sup>5</sup> à propos des représentations de la Grande Guerre. Cette mise en cause (qui vise particulièrement certaines représentations médiatiques) ne laisse pas d'étonner ceux qui, comme les historiens du second conflit mondial ou de périodes qui l'ont suivi, ont l'habitude de travailler avec le témoignage et même avec des témoins bien vivants, sans que cela suppose de leur part une quelconque subordination, même si la prise d'autonomie historique ne s'est pas faite

---

Paris, Seuil, 2003

<sup>4</sup> Que Jean-Pierre Azéma avait qualifié, avec pertinence, de « matrice du temps présent » (titre de sa contribution à IHTP, *Ecrire l'histoire du temps présent... op. cit.*, p. 147 et suiv.).

aisément.

## **Le témoignage et l'histoire de la Seconde Guerre mondiale**

La familiarité de l'historien de la Seconde Guerre mondiale avec ce type de sources remonte aux origines de cette histoire. Il faut rappeler le rôle joué par une institution que l'on relègue trop souvent aujourd'hui dans les oubliettes. Je veux évoquer ici le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale dont un récent colloque qui s'est tenu à Lyon, il y a deux ans, a rappelé l'œuvre<sup>6</sup>. Ce comité a été dirigé presque dès sa création par Henri Michel, professeur d'histoire dans l'enseignement secondaire avant de devenir un historien d'importance<sup>7</sup>. C'est un résistant de province. S'il a été appuyé alors par ceux qui comptent en histoire, cette origine « provinciale », qui le place en marge des lieux (parisiens et donc « nationaux ») qui contrôlent le milieu des historiens, et son action en franc-tireur par rapport à l'Université contribuent dans la relégation actuelle du Comité et de son œuvre, d'autant qu'Henri Michel s'est largement appuyé sur un réseau de correspondants locaux et d'acteurs, plus ou moins grands, de la Résistance. La particularité de ce comité, créé entre 1945 et 1950, est d'avoir conduit, d'emblée, une politique de collecte systématique de témoignages et, notamment, de témoignages de résistants. Cette politique de collecte, entamée dès la Libération, s'est poursuivie jusqu'aux années 1970, pratiquement jusqu'à la disparition du Comité d'histoire. Elle avait évidemment pour but de préserver à la fois la mémoire de la Résistance et les sources qui devaient rendre possible son histoire et aussi celle de la déportation (domaine où il a joué également un rôle pionnier occulté par l'historiographie dominante sur la question). Cette politique partait du postulat que la Résistance, par essence clandestine, n'avait pas laissé de traces écrites et que, donc, ce qui en subsistait et qui devait

---

<sup>5</sup> Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, p. 52.

<sup>6</sup> *Faire l'histoire de la Résistance*, colloque des 18-19 mars 2008, organisé par la Fondation de la Résistance et Université Lyon 2/IEP de Lyon. Il vient d'être publié aux Presses de l'Université de Rennes, sous la direction de Laurent DOUZOU et sous le même titre. On complètera avec l'analyse que L. DOUZOU a donnée de l'évolution de l'historiographie de la Résistance dans la collection Points Histoire du Seuil, *La Résistance, une histoire périlleuse*, en 2005.

<sup>7</sup> Voir la notice qui lui est consacrée dans le *Dictionnaire historique de la Résistance* (Paris, Robert Laffont, collection

permettre d'en restituer l'histoire, c'était la parole des survivants. La réalité s'est révélée un peu différente, car bien des documents « classiques » (y compris des archives internes d'organisations clandestines) ont été conservés et permettent d'éclairer nombre de points sur lesquels les témoignages sont inexistantes ou insuffisants. Mais ce qu'il faut souligner, c'est que ce travail de collecte, entrepris en marge de l'institution universitaire, a été unique en son temps. Car l'histoire universitaire des guerres du XXe siècle, sous la houlette de la Sorbonne, tenait en suspicion le témoignage comme source d'histoire légitime. Le ton était donné par le très remarquable Pierre Renouvin, qui dominait les études d'histoire diplomatique, politique, militaire et qui était, en particulier, l'historien du premier conflit mondial. Bien qu'ancien combattant de la Guerre de 14 et mutilé, ce grand historien n'a jamais argué de son témoignage propre, n'a jamais fait le récit de son expérience de guerre, considérant, en quelque sorte, qu'il y avait une histoire noble, une histoire digne, et une histoire qui évidemment l'était moins, y compris la sienne. Donc, l'œuvre d'Henri Michel et du Comité d'histoire est tenue relativement à distance par une université qui, par exemple, ne lance aucune thèse d'histoire sur la période de l'Occupation avant les années 1960. Ce travail donc s'est fait de façon singulière et, pour un certain nombre d'historiens, a préparé le terrain à ce que l'on allait appeler un petit peu plus tard l'« histoire orale ». Le Comité était reconnu, mais tout se passait comme si les méthodes qui étaient les siennes ne valaient que pour son domaine particulier. Il est vrai que son objectif ne répondait pas seulement au souhait de laisser des matériaux pour une histoire future. Henri Michel et les historiens qui gravitaient autour du Comité, ayant presque tous participé à la Résistance, entendaient s'assurer que les historiens à venir, - c'est-à-dire ceux qui, nés après guerre, ne l'auront pas connu (autrement dit ceux de ma génération) -, ne trahiraient pas l'histoire de cette Résistance. Pour Henri Michel, il fallait que "la génération qui a vécu la Résistance soit la première, à en donner sa version"<sup>8</sup>. Étant données la portée civique et

---

« Bouquins », 2005, sous la direction de François MARCOT).

<sup>8</sup> H. MICHEL, *Bibliographie critique de la Résistance*, Paris, Sevpem, 1964, p. 203. Cette affirmation constitue un leitmotiv, cf. rapport général à la première conférence internationale de Liège en septembre 1958 (*European Resistance Movements 1939-1945*, Londres, Pergamon Press, 1960), p. 56 : "A cause de l'originalité de son action, une reconstitution de la Résistance s'avèrera ultérieurement impossible si la génération qui l'a vécue, riche d'une expérience

historique de la Résistance et sa singularité, il lui paraissait indispensable de prendre, en quelque sorte, une garantie sur l'avenir et de prévenir ainsi les errements possibles de l'histoire. Lorsque le grand historien Lucien Febvre, l'un des initiateurs de l'histoire des mentalités, l'un des pères de ce que l'on désignera après comme la « nouvelle histoire », qui patronne le Comité d'histoire, introduit l'ouvrage d'Henri Michel et de Boris Mirkin-Guetzévitch sur *Les idées politiques et sociales de la Résistance*, il tient exactement le même propos et il le justifie ainsi : "Je dis que les hommes de la génération qui ont participé directement à la mêlée tragique entre 1940 et 1944 ont, non seulement le droit mais le devoir, le devoir absolu, le devoir impérieux de traduire leur vérité à eux, de donner leur version des événements par reconnaissance pour ceux qui se sont sacrifiés, certes, par sentiment juste de la solidarité des générations et dans ces générations, de la solidarité particulière des artisans de l'histoire". Mais il ajoute qu'il s'agit aussi "d'éclairer les historiens de l'an 2000"<sup>9</sup>. Curieusement (et significativement), le grand historien perd pour le XXe siècle les prudences méthodologiques qu'il a vis-à-vis des sources du XVI<sup>e</sup>. Le souci du témoignage, la volonté de témoigner prévaut en quelque sorte, pour lui, parce qu'il voit là la seule possibilité d'assurer la victoire du vrai. Michel et Febvre rejoignent donc le souci de Cru. Ils se situent dans cette lignée. Par-delà ces préoccupations – qui sont plus mémorielles et civiques qu'historiennes –, il n'en reste pas moins que le travail du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale est rejoint par tout un courant historiographique à partir des années soixante-dix. En effet, ces années ont vu un certain nombre d'évolutions majeures, avec, en particulier, l'émergence de l'histoire orale et la réévaluation des sources orales. La conséquence, c'est la restitution en dignité du témoignage – et même un peu plus, tant l'engouement fut fort – comme matériau valide pour une histoire en train de se faire. Une autre évolution importante a été l'intégration du « temps présent » dans le champ historique et universitaire, marquée par le passage d'une grande partie des équipes du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans une nouvelle unité de recherche, créée par le CNRS en 1980,

---

qu'elle seule possède, n'en donne pas d'abord sa version").

<sup>9</sup> « Avant propos » in H. MICHEL et B. MIRKINE-GUETZÉVITCH, *Les idées politiques et sociales de la Résistance*,

l'Institut d'histoire du Temps présent. Or, ce qui caractérise cette histoire dite du temps présent, c'est qu'il s'agit d'une histoire qui se fait alors que les acteurs et les témoins sont vivants, qui se fait avec eux, ce qui ne veut pas dire comme ils le souhaitent, mais en dialogue distancié avec eux.

### **Témoignage et histoire du temps présent**

L'histoire de la Seconde Guerre mondiale a servi de creuset, notamment méthodologique, à cette histoire du temps présent. Elle en faisait partie, du moins tant que les acteurs survivants étaient en nombre. C'est ce qui change aujourd'hui, d'où la question qui sous-tend cette rencontre, celle de la « fin du témoin ». Comment passe-t-on d'une histoire du temps présent, qui se fait avec les témoins, à une histoire sans eux, et qui devient, par conséquent, une histoire « ordinaire », une histoire vraiment « passée » ? Sauf que - et l'on en revient aux résonances singulières de la période - ce passé n'est pas banalisé, qu'il n'est pas « mort », puisqu'il suscite toujours des mémoires dont il n'est pas nécessaire de souligner l'activité.

Ce qui nous conduit à évoquer une autre évolution majeure de l'historiographie des années 1970, la formalisation d'une histoire de la mémoire collective et de ce que l'on appelle les représentations. C'est à partir de la réflexion sur les témoignages et les sources orales que s'est constituée cette histoire de la mémoire. Au recours un peu naïf du témoignage (lié à un usage souvent militant et à une sacralisation de la parole « populaire »), a succédé une série de questionnements sur ce qu'était le témoignage et ce qu'il disait. Au fond, de quoi se souvient-on ? Le souvenir est-il une véritable restitution du passé ou une reconstruction *a posteriori* de celui-ci ? La mémoire ne nous renseigne-t-elle pas davantage sur les représentations dominantes au moment où elle s'exprime (le « présent du passé ») que sur les événements passés eux-mêmes ? Cette réflexion sur l'histoire, le témoignage et la mémoire a été très largement conduite dans le cadre de l'Institut d'histoire du temps présent, du moins à ses débuts. Elle a conduit à tout un ensemble de travaux de grande qualité, même si, au bout du compte, la distance critique prise à l'égard de l'histoire dite « orale » a conduit, trop

souvent, à la délaissier.

Mais revenons à partir de là sur les apports du témoignage à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et en particulier à l'histoire de la Résistance. Cette question mériterait, bien entendu, plus de développement que je n'en ferai. La génération d'historiens à laquelle j'appartiens a accompagné les évolutions que je viens de trop vite évoquer. Elle a été rapidement convaincue que le souvenir, aussi indispensable était-il, devait être croisé, - mais c'est devenu une banalité -, avec d'autres sources, plus classiques, comme les archives policières ou judiciaires, la presse, les documents produits par la Résistance, dont j'ai déjà dit qu'ils étaient, finalement, plus nombreux que ce que la génération des acteurs croyait. De ce fait, nous avons relativisé l'apport du témoignage en même temps que nous le considérons comme indispensable. Non seulement il n'était pas question d'en faire l'unique source de la vérité, mais encore sommes-nous venus assez vite à considérer qu'il n'était pas d'abord une source sur le passé qu'il évoquait. Ce que le témoignage nous apportait, au-delà d'informations factuelles, d'importance et de nature diverses et variables, c'était, en réalité, d'abord, une présence humaine, c'était le contact avec les hommes et les femmes, qui avaient été les acteurs de cette histoire que nous tentions de comprendre et de restituer. Leur présence apportait une autre dimension. Elle nous ramenait, elle nous ramène, nous, historiens, qui n'avons pas vécu ce passé, à nos responsabilités propres lorsque nous écrivons ou lorsque nous disons cette histoire. Ceux dont nous parlons, nous ne pouvons pas les évoquer avec légèreté ou indifférence ou neutralité comme s'il s'agissait de simples noms sur le papier. Derrière ces noms, il y a des visages, des voix, des relations, des sentiments. Ce sont pour nous des hommes et des femmes de chair, complexes, aux parcours et aux attitudes moins simples, peut-être, que certaines analyses que nous pourrions être tentés de faire pourraient le laisser penser. Leur connaissance contrebalance la tendance naturelle en sciences humaines à abstraire l'individu dans les itinéraires ou les stratégies que l'on cherche à mettre en évidence. C'est toute la difficulté de cette histoire qui se fait avec les acteurs (pas contre eux et pas comme eux voudraient forcément qu'elle soit restituée), mais c'est aussi sa supériorité. La « fin des témoins », c'est, pour cette histoire du temps proche, moins la

perte d'une « source », que l'effacement d'une présence qui lui donnait un poids d'humanité irremplaçable.

L'autre apport fondamental du témoignage, c'est de nous permettre de comprendre aussi comment la mémoire fonctionne et de réfléchir aux phénomènes mémoriels. Pour avoir recueilli, lu, utilisé des centaines de témoignages de résistants, je crois pouvoir affirmer - au risque de surprendre, voire de choquer -, qu'au-delà de sa singularité propre, chaque témoignage s'inscrit dans un discours général. Chaque témoignage dit une aventure singulière, qui le rend irremplaçable, irréductible à aucun autre, mais, en même temps, il participe d'un récit collectif, qui, pour un spécialiste de littérature orale, a tous les traits de ce que l'on appelle un genre littéraire. Le « récit de Résistance » relève d'un genre, comme le récit de déportation, comme le récit de combattant de la Première Guerre mondiale, etc., l'ensemble s'inscrivant dans la grande famille des récits de guerre. Ces récits - et ceux de Résistance n'y échappent pas - possèdent des traits généraux caractéristiques qui sont hérités d'habitudes de penser, de l'éducation, tout autant que du récit collectif (le reflet de la mémoire collective) dans lequel ils baignent. Presque tous possèdent la même construction, les mêmes temps forts et les mêmes « creux » de mémoire, soit une chronologie particulière. C'est ainsi qu'ils mettent l'accent sur des aspects qui sont à peu près toujours les mêmes et que je pourrai énumérer<sup>10</sup>. Les périodes d'action, celles de l'émotion, de la tragédie, de la peur, prennent dans la mémoire une dimension sans commune mesure avec leur durée temporelle réelle. Elles sont dilatées dans le souvenir, ce qui conduit fréquemment à leur donner une durée et une datation erronées. Les événements spectaculaires marquent profondément, comme tout ce qui sort de l'ordinaire. Les ruptures dans la banalité de la vie suscitent des souvenirs forts. La plupart des témoignages de résistants insistent, notamment, sur le maquis, et, dans la période « maquis », sur les temps de l'action militaire. On a pu parler d'une « maquisardisation » de la mémoire résistante<sup>11</sup>, et l'on peut,

---

<sup>10</sup> Je me permets de renvoyer sur ce point au texte « Les choix de mémoire. Construction du récit de Résistance », in Georges COMET et alii dir., *Mémoire individuelle, mémoire collective et histoire*, Marseille, Solal, coll. Résiliences, 2008, p. 107-118.

<sup>11</sup> Philippe JOUTARD et Patrick CABANEL, *Cévennes, terre de refuge 1940-1944*, Presses du Languedoc/Club cévenol, Montpellier, 1987, p. 53.

de la même façon, caractériser cette propension à insister sur l'action armée comme une « militarisation » du souvenir. Ces tendances renvoient à l'évolution même de la mémoire collective et sont une bonne illustration des passerelles qui unissent, sur ce plan, l'individuel et le collectif. Les oblitérations de la mémoire collective au sujet de certaines catégories d'acteurs de la Résistance ont souvent été pointées, et très justement, mais sans que l'on remarque suffisamment qu'elles prennent aussi leur source dans la façon dont le souvenir individuel s'est construit. Dans tous les récits, "le militaire" (avec d'indispensables guillemets car ce « militaire » est souvent relatif) prend très largement le pas sur toutes les actions « civiles », la propagande, le sauvetage, l'organisation politique, etc. C'est pourquoi les actions des femmes notamment, mais aussi celles des paysans, par exemple, soit toutes celles qui relèvent de la solidarité et de l'environnement du maquis avaient été marginalisées par les récits. Ce phénomène a été renforcé par les institutions, qui, notamment en codifiant l'action résistante pour l'obtention de la carte de combattant volontaire, ont accompagné et renforcé cette valorisation d'un aspect particulier de l'engagement résistant. Autrement dit, le plus souvent le témoignage est l'expression d'une représentation dominante, collective, qui détermine la façon dont il essaie de rendre compte du passé.

### **Résurgences ou réinventions ?**

Au fil des années, on pouvait penser que les choses allaient leur train normal, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure du temps et des événements, une sorte d'érosion des passions qui avaient animé les protagonistes des combats de la Seconde Guerre mondiale ferait son effet et que les enjeux, les polémiques, les tensions iraient en se résorbant. On pouvait croire, par conséquent, qu'au temps du souvenir succéderait celui d'une histoire pacifiée (ce qui ne veut pas dire aseptisée ou « neutre »). Bien des indices pouvaient le laisser penser. Certains témoins majeurs donnaient enfin leur récit en faisant preuve d'une remarquable capacité de recul (je pense notamment à Charles d'Aragon, mais

aussi à Claude Bourdet ou à Philippe Viannay<sup>12</sup>). De plus, une mutation était en cours, tant du côté de la recherche historique – avec le remplacement des historiens-acteurs par des historiens plus jeunes et non impliqués dans les combats passés – que du côté des associations de résistants ou de déportés cherchant les relais qui pourraient perpétuer leur œuvre et s’ouvrant, elles aussi, aux générations qui les suivaient et aux historiens. Or, comme vous le savez, la période qui s’ouvre à la fin des années 70 et dans les années 80 a connu une évolution inattendue et, me semble-t-il, inédite. Loin de se « refroidir », de se dépassionner, les représentations de la période de la guerre, les mémoires, comme l’on commence à dire alors, et, par contrecoup, l’histoire, se sont, en quelque sorte, « réveillées » sous l’effet de divers facteurs idéologiques, politiques, sociaux. L’émergence de mémoires particulières, s’estimant, à tort ou à raison, « oubliées » ou mal traitées, a trouvé de puissants vecteurs médiatiques et a abouti, à rebours de ce que l’on pouvait croire, à une situation que l’on a qualifié de diverses expressions qui vont toutes dans le même sens : « un passé qui ne passe pas ». « L’ère du soupçon », - puisque c’était au nom de la mémoire que cette prétendue résurgence avait lieu -, a accompagné « l’ère du témoin »<sup>13</sup>. Tout ceci est bien illustré par les grands procès des années 1980-90, et aboutit aux diverses repentances qui s’exprimeront un peu plus tard, ou bien encore aux lois dites mémorielles. C’est ce qui a conduit un certain nombre d’historiens de renom, Pierre Nora, Antoine Prost etc... , à chercher, devant ce surgissement de mémoire, à bien baliser le terrain, en distinguant ce qui relevait à leurs yeux de la mémoire et ce qui relevait de l’histoire. Sans doute, la distinction radicale entre les deux domaines, telles qu’ils la précisent, est-elle excessive. Mon propos en est l’illustration, je ne vois pas comment nous pourrions, nous, historiens et enseignants, nous dissocier du cheminement de la mémoire collective, nous tenir à l’écart et nier que nous avons une part de responsabilité dans sa formation. Mais il faut comprendre cette démarche radicale comme relevant d’un souci méthodologique devant des retours de mémoire

---

<sup>12</sup> C. d’ARAGON, *La Résistance sans héroïsme*, Paris, Le Seuil, 1977 ; C. BOURDET, *L’aventure incertaine*, Paris, Stock, 1975 ; P. VIANNAY, *Du bon usage de la France*, Paris, Ramsay, 1988.

<sup>13</sup> Les premières expressions sont d’Henry ROUSSO (*Vichy, un passé qui ne passe pas*, avec Éric CONAN, Paris, Fayard, 1994), la deuxième d’Annette WIEVIORKA (*L’ère du témoin*, Paris, Plon, 1998). Si nous parlons d’apparente résurgence, c’est parce que l’expression laisse croire qu’il y a eu « oubli » et qu’il s’agit de retour au jour de souvenirs

obsessionnels, avec, au début des années 90, un soupçon généralisé sur l'attitude de la France et des Français, avec toutes sortes de polémiques provoquées par cette remise en question systématique. Sans entrer dans les détails, évoquons simplement celles qui ont concerné Jean Moulin. Les tenants d'un Moulin « sous-marin » communiste ou agent soviétique fondaient leur thèse sur des archives opportunément sorties de Russie, leurs contradicteurs en opposaient d'autres, mais aussi leurs souvenirs, pour juger la thèse invraisemblable, tandis que Daniel Cordier, qui était en première ligne dans cette confrontation, était lui-même en butte aux critiques des fidèles d'Henri Frenay, défendant sa mémoire qu'ils pensaient mise en cause dans la biographie de Moulin qu'il commençait à publier<sup>14</sup>. Dans tous les cas, était opposée la « vérité » du document à celle du témoignage. Daniel Cordier était alors le grand pourfendeur de souvenirs dont il montrait, archives à l'appui, la fragilité<sup>15</sup>. L'affaire Aubrac ou plutôt les « affaires Aubrac », qui s'enchaînaient au même moment, mettaient aussi face à face témoins et historiens, mais aussi historiens entre eux, sur des bases méthodologiques – et éthiques - comparables. Ce qui, notamment, opposait alors les historiens de la Résistance, c'est bien l'usage des témoins et l'usage du témoignage. La ligne de fracture séparait ceux qui demandaient aux témoins (ou, en tout cas, aux époux Aubrac) une espèce de vérité positive, vétilleuse sur les moindres de leurs faits et gestes, et d'autres qui considéraient que la vérité du témoin lui appartient, qu'elle a sa logique propre, inséparable de son contexte de production, de même que tout autre source que l'historien doit soumettre à la critique. Pour eux, l'historien cherche à comprendre (et non à juger), il doit décrypter une parole qui n'est pas « la » vérité, mais une représentation contextualisée d'un événement passé. Pour moi, le témoin a le droit de dire ce qu'il veut et toutes les « déformations » ou évolution du témoignage ont un sens. De toute façon, mémoire individuelle et mémoire collective reconstruisent le passé. Elles ne restituent pas le passé comme s'il s'était conservé intact. Le travail mémoriel de reconstruction est précoce, immédiat même. C'est ce processus qu'il faut comprendre et sur lequel il faut évidemment

---

enfouis, alors qu'il s'agit de nouvelles représentations, d'une reconstruction mémorielle.

<sup>14</sup> D. CORDIER, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, Paris, Jean-Claude Lattès, tome 1, 1991.

<sup>15</sup> Aussi peut-on être surpris qu'il paraisse s'écarter de cette ligne en publiant ses propres souvenirs et en allant jusqu'à

s'interroger. Cette reconstruction, c'est la vérité du témoin au moment où il construit ce discours et au moment où il le restitue (avec un écart entre les deux et, souvent, une certaine permanence du récit, dans sa construction, entre les deux moments). Cette vérité-là, je la respecte, mais je ne suis pas obligé de la faire mienne, et je ne suis pas obligé - encore moins - de mettre ces témoins en accusation sous prétexte qu'ils varient ou que leur présentation des faits n'est pas la mienne.

### **Dérives de la transmission**

J'en viens à mon dernier point. La période récente a donc vu le surgissement de diverses mémoires ou revendications de mémoire, complémentaires ou concurrentes. Le fait marquant, c'est que le message qu'elles entendent transmettre est moins porté par les acteurs que par leurs enfants ou par ceux qui se revendiquent de leur héritage. Or ces héritiers – qui sont divers et pas forcément légitime - ont une vision de l'histoire qui manque parfois de complexité, ils tendent à rejouer les guerres passées et à les réinterpréter. Cette reconstruction est frappée par le péché majeur en histoire, qui est le péché d'anachronisme. Ils posent une grille de lecture, celle des inquiétudes de leurs temps et de leur milieu, sur des événements qui se sont passés quarante ans auparavant. Je regrette beaucoup que la notion d'anachronisme soit très largement oubliée aujourd'hui, y compris dans les conseils de méthode que l'on donne aux apprentis historiens. Par conséquent, nous nous trouvons actuellement avec des errements vraiment scandaleux dans l'usage des représentations du passé. Je dis bien scandaleux à partir du moment où l'on accorde un statut de « vérité » à des montages qui relèvent du contre-sens, du mensonge ou de la manipulation. Et c'est encore plus inadmissible lorsque ce discours est reproduit dans l'enseignement. Il se trouve que, la semaine dernière, nous examinions dans un séminaire, à l'Université de Provence, avec Pierre Laborie, la façon dont la leçon de terminale "Bilan et mémoire de la Seconde Guerre mondiale", instaurée dans les programmes en 2003, reflétait, non les représentations des années quarante, mais reprenait d'une manière non critique celles qui s'imposent aujourd'hui dans le discours dominant et une sorte

---

restituer certains dialogues (*Adieu Caracalla*, Paris, Gallimard 2009).

d'idéologie. Dans sa nature même, comme dans sa position au sein du programme (coupée de la leçon sur la France dans la guerre qui termine le programme de première), cette leçon me posait problème. Je me suis livré à cette occasion à l'examen d'une douzaine de manuels scolaires de terminale, publiés entre 2004 et 2008<sup>16</sup>. Si je constate quelques évolutions positives entre certaines éditions de 2004 et celles de 2008, elles sont marginales. J'ai été effaré par la vulgate qui ressort de l'ensemble de ces textes. Il ne s'agit pas d'une histoire de la mémoire (par ailleurs, bien ambitieuse à ce niveau), mais bien de la volonté d'imposer une représentation extrêmement contestable de la mémoire et de la vérité de la période. Je n'entends pas ici développer, mais pointer quelques traits. Cette leçon, qui est divisée en trois parties, commence par ce qui est qualifié de "bilan", or ce bilan porte essentiellement, ou presque essentiellement, sur l'épuration, qualifiée "d'épuration sauvage" dans sa première phase. Est-ce cela le bilan de la Résistance et de la Libération<sup>17</sup> ? Est-ce qu'il se résout à l'épuration ? Et, qui plus est, à l'épuration « sauvage », expression instrumentalisée par l'extrême droite et par tous ceux qui entendent ainsi disqualifier une Résistance qu'ils n'aiment pas et à laquelle ils ne pouvaient s'attaquer frontalement ? Comment admettre ce recul du savoir, cette abdication devant un stéréotype qui s'est imposé dans les médias, qui se sont fait ainsi les relais irréflechis d'une « mémoire » partisane, sinon d'une idéologie ? Les médias, passe encore, mais l'enseignement... ! Je m'en tiendrai là pour cette première partie de la leçon. Mais comment admettre, dans la seconde partie, que l'on insiste sur le « mythe résistancialiste », sans le définir et en le confondant avec la mémoire de la Résistance ou le légendaire de la Résistance, ce qui est totalement différent. Et ce « mythe résistancialiste » aurait étouffé les autres mémoires, il aurait même conduit à l'amnésie et à l'oubli de Vichy, voire à l'oubli de la déportation ! C'est n'avoir jamais feuilleté la presse de l'époque, jamais lu un discours politique du moment que de le croire ! C'est vouloir ignorer qu'en 1953, au moment même où les lois d'amnistie, elles, toujours citées

---

<sup>16</sup> Manuels des éditions Belin (2008), Bordas (2004 et 2008), Bréal (2004 et 2008), Hachette (2004 et 2008), Hatier (2004 et 2008), Magnard (2008), Nathan (2008, plus, par comparaison, le manuel franco-allemand de 2006 dont il faut signaler une finesse d'analyse bien supérieure aux précédents).

<sup>17</sup> Ajoutons que ce bilan tronqué et inadmissible est souvent en contradiction avec celui qui a été donné en fin de classe de Première dans la leçon sur la France dans la guerre (bilan lui-même très schématique et critique).

comme une sorte de « faute » (la volonté de réhabiliter Vichy), dans ces manuels, l'Assemblée, la même assemblée, votait la loi instituant la journée nationale de la déportation qui est toujours célébrée aujourd'hui. Alors, oubli ? Qu'est-ce que ça signifie ? Qu'est-ce que ça veut dire que de prétendre que le légendaire résistant (confondu avec le « mythe résistancialiste ») dont l'apogée serait, évidemment, la panthéonisation de Jean Moulin, aurait étouffé les autres mémoires, alors qu'en 1964, la même année, est votée la loi d'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité ? Quant à la dernière partie de cette leçon, qui porte sur le « réveil » des mémoires, je pourrais vous en dire tout autant sur ses errements. En bref, le danger, je crois – et, pour le coup, il unit, historiens et artisans de la mémoire -, il est là, dans ces dérives, dans ces instrumentalisation de nature diverse, dont les instrumentations politiques sont un aspect sur lequel il n'est pas nécessaire d'insister parce que chacun a des exemples récents en tête. La question de l'instrumentalisation du passé rejoint celle des héritiers légitimes de ce passé. Qui peut s'en revendiquer ? Qui doit assurer la transition et la transmission à partir du moment où les témoins ne sont plus là ? Il y a, à l'évidence, concurrence entre divers acteurs en ce domaine. Les principaux, ce sont les diverses autorités, dont naturellement la responsabilité est celle de la politique de commémoration ; ce sont les encore plus diverses associations, qui ont en charge l'entretien de telle ou telle mémoire particulière, mais qui doivent admettre – comme les autres acteurs - que la représentation du passé auquel elles se rattachent doit être analysée, comme vous le faites, dans toute sa complexité, dans son processus de « fabrication » ; ce sont les médias qui jouent désormais un rôle absolument essentiel, et notamment les médias audiovisuels qui donnent à une réalité passée une actualité, qui rendent donc le passé « présent » et qui jouent, par conséquent, dans cette évolution erratique de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, dans ces resurgissements dont je parlais, une responsabilité cruciale. Et, face à ces forces qui modèlent « l'air du temps », nous autres, historiens, nous autres, enseignants, avons à tenir – devrions avoir à tenir - une place, certes ingrate, qui est celle de décrypteur, de démonteur de mythes, de garde-fous vis-à-vis des emballements médiatiques ou politiques<sup>18</sup>. Ce

---

<sup>18</sup> Je me permets de renvoyer à ce que je disais il y a près de 20 ans dans « Enseigner l'histoire du temps présent » dans

rôle n'est pas neuf. C'est celui dont se réclamait Marc Bloch, l'historien résistant, fusillé non loin d'ici, lorsqu'il appelait, dans son ouvrage posthume, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*<sup>19</sup>, à se méfier des « époques mythomanes » et qu'il rappelait aux historiens que leur tâche était, avant tout, de comprendre. Nous avons nous, toujours et encore, et c'est notre tâche, à lutter, au nom d'une certaine idée de la vérité, contre les errements mythomaniaques.

Merci.

Jean Marie GUILLON, *Professeur des universités, directeur du laboratoire Telemme (CNRS Université de Provence), Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence*

---

IHTP, *Ecrire l'histoire du temps présent*, Paris, Ed. du CNRS, 1993, p. 375.

<sup>19</sup> Paris, Armand Colin–Cahier des Annales, 4<sup>e</sup> éd., 1961, p. 43.

## Questions

Mr Bengio, Région Rhône-Alpes

Un mot d'abord pour remercier et féliciter le professeur Guillon pour son exposé, je pense que je ne trahirais personne en disant qu'il nous a vraiment passionnés par sa clarté et sa rigueur et son engagement, pardon, tout de même, malgré le paradoxe.

Tout en vous écoutant mais aussi depuis ce matin, je me disais, les témoins disparaissent, c'est malheureusement naturel, ils disparaissent depuis que la mort existe, depuis que les animaux se reproduisent non plus par scissiparité, par division, mais de façon sexuée, donc en mourant pour laisser la place à une autre génération, les témoins disparaissent. Qu'y a-t-il de spécifique dans ce qui nous réunit aujourd'hui ? Les journaux, les médias, audiovisuels ou même écrits, dramatisent la disparition des témoins, mais pas seulement les témoins de la Seconde Guerre mondiale. La disparition du dernier survivant du Titanic a été dramatisée, les derniers poilus et le tout dernier, pareil. C'est vrai que ces événements sont plus dramatiques quand le témoin rejoint le sens grec du mot, quand le témoin est un martyr, quand il a souffert dans sa chair, quand il n'est pas seulement Fabrice à Waterloo, encore que, mais qu'il doit rendre témoignage d'une expérience qu'il dit souvent incommunicable, indicible, pour tous ceux qui ne l'ont pas vécue. Et par contre je me demande ce qu'il y a de spécifique, au fond, ce n'est pas - et c'est un mot qui n'a pas encore été prononcé ce matin et c'est pour cela que je pose la question - ne concerne pas toute la guerre, mais qui ne concerne pas quand même un point de détail, c'est la question du négationnisme. Vous avez fait allusion à un certain nombre de querelles récentes, que ce soit autour de personnages comme Jean Moulin ou Lucie Aubrac ou autour de périodes comme l'épuration etc. Mais la question du négationnisme, pourquoi je dis que là, il y a une spécificité ? C'est parce qu'il me semble, c'est évidemment le travail des historiens et ils l'ont remarquablement fait et il continue à le faire, de lutter contre le négationnisme. Mais ce qui est en train de se passer, ce qui va se passer avec la disparition du dernier témoin, sur le plan psychologique et moral à la fois, c'est l'impossibilité de dire "taisez-vous, vous êtes un salaud, j'y étais, j'ai vu, je vous en parle" et ça, qui n'est pas nouveau,

puisque évidemment ça a toujours été le rôle des témoins que de dire, j'y étais et je vais vous raconter. Mais l'existence, tout de même assez nouvelle, de ce phénomène massif dans certains pays, massif à certaines époques, est peut-être, en tous cas en ce qui me concerne, ce qui me trouble le plus dans cette idée de la disparition des derniers témoins.

Réponse :

J'aurais pu citer la querelle du négationniste. Mais je crois que d'abord, il me semble que, comme un certain nombre de polémiques et de problèmes, ces problèmes sont largement des créations médiatico-mémorielles. Je veux dire que, si l'on avait laissé les négationnistes à la place où ils devaient être, - et je ne la précise pas -, nous n'aurions pas à en parler. Autrement dit, c'est le contexte qui compte. Dans quel contexte et pourquoi, à un moment donné, on a éprouvé le besoin de monter en épingle, ce qui, pour moi, ne le méritait pas, du moins en France, quels que soient les sentiments que l'on puisse éprouver à leur égard<sup>20</sup>. Il est évident que plusieurs facteurs ont joué dans le contexte des années 70, - puisque ça émerge dans les années 70 -, la mise en question, par la génération à laquelle j'appartiens, d'une certaine représentation de la France et d'une certaine représentation que se faisait cette génération de l'évolution de la France, l'émergence de l'extrême droite et du Front national ensuite, ont contribué largement à donner une consistance à cet épiphénomène et à faire « prendre la mayonnaise » tout autour. Par ailleurs, comment ne pas dire que, dans bien des résurgences de mémoire qui concernent la mémoire juive, il y a en arrière-plan la question de la survie d'Israël ou des menaces qui pèsent sur Israël ? C'est un autre élément de contexte qui joue de manière considérable dans ce que l'on a appelé, sans doute à tort, des « réveils de mémoire ». Donc, tout ceci n'est absolument pas dissociable du contexte de production. Et d'ailleurs, l'un des problèmes que pose l'enseignement de la mémoire avec ses fragilités, tel qu'il est pratiqué dans l'enseignement secondaire pour la période qui nous intéresse (et elle seule), c'est que ce contexte-là n'est généralement pas posé. La leçon sur la mémoire est considérée en soi,

déconnectée de son temps,, ce qui est complètement absurde, du moins dans la version qui est donnée par les manuels. Voilà ce que je peux répondre. Est-ce une singularité ? Alors oui, à cause de la question du génocide, mais aussi à cause de que l'on l'a vu apparaître après, la concurrence des mémoires que nous connaissons. C'est ce qui donne une singularité à une période, qui, par là, pose des questions éthiques fondamentales. C'est ce qui contribue à l'évidence à ne pas la rendre « ordinaire ».

M. Guillin, président du CHRD

Je dois vous dire que la question du témoignage m'a été toujours très présente, étant donné que j'ai eu la chance, je suis navré de parler un peu de moi, à 21 ans, j'ai eu la chance d'être le secrétaire du général Delestraint et donc de connaître tout l'entourage, y compris Jean Moulin, André Lassagne, le colonel Castaldo et d'autres. Aussi, je dois dire que, ce que vous posiez, au sujet du témoignage, a été pour moi extrêmement important. J'ai exercé ma profession, ce qui, pour beaucoup d'entre nous, a été une raison de pousser le tiroir de la résistance et d'ouvrir le tiroir professionnel. Et lorsque j'ai lu un certain livre en 1983, alors que j'étais toujours en exercice, je n'ai pas pu accepter ce qui était dit sur le général Delestraint et j'ai essayé d'abord d'apporter mon témoignage. Je me suis aperçu que c'était quelque chose d'obsolète, de très mal perçu ou de peu perçu. Aussi j'ai décidé d'entreprendre des études d'histoire, grâce à l'idée de monsieur Lequin et j'ai passé ma thèse de doctorat d'histoire en octobre 1992 et monsieur Laborie était de mon jury. Aussi, je dois dire que cela m'a permis de travailler sur des documents et ce que vous disiez, monsieur, je crois que c'est essentiel. Travailler sur des documents et pas seulement sur des témoignages. Mes études, la préparation de ma thèse m'ont permis évidemment de voir aux archives nationales, tout ce qui pouvait être vu sur la question et de conforter ma propre opinion tout à fait normalement, tout à fait honnêtement, je le crois, tout au moins. Et bien, je crois, le témoignage, j'en ai entendu beaucoup, et je puis dire que, à partir d'un certain moment, il faut quelquefois se méfier des témoignages. Ce que

---

<sup>20</sup> Le négationnisme ailleurs pose d'autres problèmes, encore que dans la nature ce ne soit pas un phénomène différent.

disait Daniel Cordier, ce dont vous avez fait état, est tout à fait vrai, le document prime le témoignage. Mais il faut quand même essayer de voir ce que le témoignage contient et confronter plusieurs témoignages à la fois peut être alors valable. J'ai vu le cas, par exemple, dans l'histoire du maquis de l'Ain, certains témoignages qui racontaient vraiment, je dois dire, non pas l'histoire, mais des histoires. Aussi je pense que ce que vous venez de dire est essentiel sur la vérité, parce que notre idée était de rapporter, nous témoins, et je dois dire que j'ai été un témoin important, peut-être, malgré mes fonctions qui l'étaient beaucoup moins et bien je pense que c'était quelque chose à faire et c'est pour cela que je suis devenu historien moi-même et que je crois qu'il faut toujours continuer dans le sens que vous avez indiqué, dans le chemin que vous avez indiqué.

Réponse :

Merci. Simplement, le témoignage, avec, bien entendu, la confrontation qui doit l'accompagner, est nécessaire. Mais, en même temps, il faut réfléchir à la construction du témoignage. Lorsque nous recueillons des témoignages, très souvent, ce sont des témoignages que nous suscitons et susciter des témoignages conduit souvent à mettre le témoin en position de se conformer à la demande du solliciteur. C'est déjà une posture particulière à laquelle nous devons absolument réfléchir. Après il y a tout le problème de l'a posteriori, c'est-à-dire comment le témoignage que nous recevons, 10, 20 ou 30 ans après, a été nourri par des lectures, des conversations, des contacts et comment il a pu se réapproprier, en toute bonne foi - vous comprenez bien que le « mensonge » des témoins n'est pas mon problème -, des choses apprises ailleurs que dans l'expérience. Lorsque je travaille sur ces questions d'histoire orale et de souvenir collectif, en particulier avec des étudiants, je leur raconte l'anecdote suivante, parce que l'on est toujours servi par les expériences que l'on a faites : lorsque j'étais jeune étudiant et que l'histoire orale était en plein essor, que nous allions nous abreuver auprès du peuple pour y trouver la vérité que l'histoire officielle ne disait pas, soi-disant, nous nous intéressions à des formes de révolte populaire, et notamment à l'action d'un bandit au grand cœur, un « bandit social » du XVIII<sup>ème</sup> siècle, qui a eu la réputation de voler les riches pour donner aux

pauvres. Ce bandit s'appelait Gaspard de Besse. En allant enquêter dans le village natal de Gaspard, le village de Besse-sur-Issole dans le Var, nous rencontrions énormément de gens qui savaient tout, et qui nous racontaient « toute » l'histoire du héros. Et nous étions ravis.... Sauf que, après enquête, nous nous sommes rendus compte que ce qu'ils nous racontaient, c'était, en fait, non pas ce qui leur avait été transmis par la mémoire, de génération en génération, mais ce dont ils se souvenaient ou ce dont ils avaient entendu parler à partir du film qu'André Hugon avait tourné sur ce personnage en 1932, le film étant lui-même tiré d'un roman de Jean Aicard paru en 1917 ! Lorsque vous faites ce type d'expérience, croyez-moi, ça vous fait réfléchir ! Les témoins disaient leur vérité, mais la vérité, elle n'était pas tout à fait là où nous pensions qu'elle se trouvait.

Ceci étant dit, l'examen de centaines et de centaines de témoignages, en particulier de résistants, - mais on pourrait faire l'expérience sur d'autres récits du même type -, et notamment l'examen extrêmement instructif des témoignages donnés par les mêmes personnes à des moments différents et à des interlocuteurs différents m'a fait conclure que le corps du témoignage, ce qui relève du récit individuel, de la reconstruction individuelle, évoluait très peu. Autrement dit, le processus de reconstruction se fait très, très vite, presque immédiatement, probablement dès le moment on l'on raconte (ou que l'on se raconte à soi-même) la première version des événements que l'on vient de vivre. C'est la mise en scène initiale, qui, dans sa structure, évolue peu par la suite. Ce qui évolue, évidemment, ce sont les marges, c'est le contexte, c'est la mise en perspective de ces événements.

Stéphane Malboz :

Je suis président de l'association des anciens élèves du lycée polonais Cyprian Norvik de Villard-de-Lans qui a joué une part notable dans l'histoire de la résistance en Vercors et dans celle de l'immigration. Je ne suis pas un ancien élève, je ne suis pas non plus ni historien, ni ethnologue, ni sociologue, je suis juste fils d'un professeur de ce lycée. Mon association est micro minuscule, puisqu'on doit avoir une trentaine de membres. Et je ne savais pas, en venant ici parmi vous ce matin, je suis comme Monsieur Guillon, je ne savais dans quel piège je me mettais. Je vais peut être

présenter bientôt également l'association des déportés prisonniers politiques en France, car cette micro association a les mêmes problèmes que l'association des anciens élèves, c'est-à-dire que les acteurs meurent, et donc comment permettre à ces associations de survivre et de transmettre leur mémoire qui souvent est très peu connue ou complètement ignorée. Un des membres de l'association des déportés politiques m'a récemment demandé, comme je venais de prendre la présidence de l'association des anciens élèves, de prendre aussi la présidence de cette association simplement pour qu'elle survive. Donc, ce matin, je suis très impressionné de voir comment les problèmes de ma micro association correspondent, mais très très exactement à ce que vous décrivez depuis ce matin. C'est-à-dire comment conserver cette mémoire, comment transmettre les témoignages, comment faire parler les témoins qui existent encore et dont on n'a jamais entendu la parole, etc.

Notre association a des projets monstrueux pour ce que nous sommes. Nous avons des milliers de pièces de documents, des centaines de photos. Nous avons 5 livres qui ont été écrits en polonais et donc qu'il faut rendre disponibles au public français, c'est des livres qui ont été écrits par des anciens élèves eux-mêmes polonais. Nous avons, en particulier, un bouquin de plus de 300 pages qui a été écrit par un ancien élève, qui est devenu un historien de qualité en Pologne, et ce livre doit aussi être traduit, mis en valeur etc. Mon message est que des micro associations comme la mienne ont beaucoup de mal à arriver à dominer tous ces problèmes de transmissions et de mise en valeur de la mémoire, parce que nous n'en avons ni les compétences, ni les moyens. Je suis ravi de vous avoir rendu visite ce matin, de pouvoir présenter cette association et je vous encourage à ouvrir Mémorha au type d'associations que je représente, à les soutenir, pas seulement financièrement, mais aussi professionnellement et humainement, quand nous venons vous rencontrer pour demander votre aide et, peut-être un jour nous aurons aussi des soutiens des universités qui s'intéresseront à cette petite page de l'histoire qui vraiment est parfois complètement ignorée.

Claudio Sillingardi, directeur de l'Institut historique de Modène (Italie)

J'ai beaucoup apprécié votre intervention. J'ai une question à poser sur le rôle de l'historien et je partage tout à fait la définition de « trouble mémoires » et je voudrais connaître votre avis sur le rôle civique que doit avoir l'historien parce qu'il me semble que quand on aborde le sujet de la Seconde Guerre mondiale, le problème n'est pas seulement celui de la méthodologie de l'historien, mais aussi celui d'un engagement social et civil de l'historien lui-même, et peut-être aussi politique, et donc cela nous oblige à faire une grande réflexion sur notre propre travail. Peut-être peut-on, nous aussi, sans nous en rendre compte, avoir un rôle de stratégie politique qui viennent d'autres acteurs. Je vais vous donner un exemple : en Italie, nous avons une loi sur la mémoire de la déportation, j'en parlerai ensuite dans mon intervention. Il y a une forte demande pour connaître l'aide que les représentants fascistes avaient donnée pour aider des Juifs. Il y a une forte demande pour connaître cette histoire, mais personne n'a posé la question de savoir comment les partisans avaient aidé les Juifs. Beaucoup d'historiens italiens ont suivi cette tendance, moi aussi d'ailleurs, sans avoir conscience du contexte plus général dans lequel était fait cette demande. Donc, j'aimerais avoir votre opinion sur l'historien en tant qu'acteur dans la société civile.

### Réponse

Evidemment la réponse n'est pas simple parce que vous nous renvoyez là à nos propres contradictions. Ayant participé, il y a peu, à un ouvrage sur les usages que le Président de la République faisait de l'histoire<sup>21</sup>, vous comprenez bien que la question de l'engagement est aussi la mienne. J'ai participé à cet ouvrage, non pas en historien militant, mais en décrypteur de discours. C'est aussi le rôle civique d'un historien que d'utiliser à la fois ses méthodologies, ses questionnements et son savoir pour décrypter les discours, politiques ou autres, qui se font sur l'histoire, pour en montrer la genèse, pour en montrer les objectifs. De ce point de vue, je me considère dans le rôle civique, politique (au sens général), qui est celui d'un historien, d'un sociologue, ou d'un anthropologue dans la cité. Ce dont je me méfie, parce que l'on en a tous fait,

c'est de l'histoire militante, qui est une tentation aussi lorsque l'on est engagé dans un certain nombre de combats. C'est la raison pour laquelle la discipline historique, pour moi, fondamentalement, doit se traduire par une prise de distance vis-à-vis de l'objet dont on traite, quels que soient les engagements et les émotions qu'il suscite, mais cette prise de distance doit être aussi prise par rapport à notre propre grille de lecture. De ce point de vue, l'histoire est une ascèse nécessaire pour la crédibilité de ce que l'on dit.

Mais, plus largement, la question que vous posez, c'est la question finalement de la transmission, par exemple en milieu scolaire. Il est évident qu'entre la recherche historique et le discours tenu aux élèves, comme au large public, il y a une distance, il y a des questions que je me pose en tant qu'historien, légitimement, mais que je ne peux pas transposer, pour diverses raisons, soit de difficulté, soit que les conséquences en seraient un trouble excessif pour une action, disons, de vulgarisation. J'ai voulu mentionner, parce que je suis ulcéré, cette leçon de terminale sur « Bilan et mémoires », mais j'en vois bien les finalités. Du côté de l'inspection générale, on s'est dit : "oh, la, la, il faut absolument que nous transmettions aux élèves l'histoire en train de se faire !", sauf que cette histoire repose sur des bases extrêmement fragiles, qu'elle est très contestable et que la version qu'on en a donnée est une version biaisée, qui affirme des « vérités » partielles et partiales sans recul critique. C'est une histoire en débat. Donc, je me méfie finalement de cette volonté de vouloir transposer les questionnements d'une histoire en cours. Nous avons un discours de vulgarisation à mener, qui est un discours à vocation également civique. C'est de tradition dans l'enseignement en France (et j'imagine ailleurs), - c'est la tradition républicaine, dont on se gargarise à tort et à travers.. -, celle de l'école de Jules Ferry, qui a toujours voulu former des citoyens et qui voulait les imprégner du roman national. Mais le même enseignement entendait aussi donner les outils de compréhension. Autrement dit, il se voulait aussi une éducation à l'esprit critique. C'est une fonction fondamentale de l'enseignant que de porter un discours et, en même temps, les moyens de le comprendre et de le critiquer. Cet esprit critique, il doit aussi être exercé à l'égard des autres

---

<sup>21</sup> Laurence DE COCK et alii, *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*, Marseille, Agone, 2008.

comme à l'égard de nous-mêmes et, lorsqu'il y a des falsifications historiques, des travers historiques, il faut les dénoncer. Car, comme vous l'avez dit pour cette loi qui, en quelque sorte, s'interroge sur l'action complexe des individus, sur ce que les historiens italiens appellent la « zone grise », ces gens qui ont eu des engagements mais qui..., mais la façon de poser le problème est biaisée, on le voit bien dans la leçon que j'ai donnée comme exemple et qui reproduit des discours mémoriels. Où est la Résistance dans cette leçon ? Elle se réduit au « mythe résistancialiste », un « mythe résistancialiste » largement inventé, non défini sur des bases solides, mais c'est inadmissible, tant du point de vue historique que civique.

Françoise Métral :

Une question qui est peut-être en avance sur votre programme. On a parlé, quand Marie-Thérèse Têtu nous a rappelé ce qui s'était passé à Berlin, de l'histoire négative et en France, on parle de l'histoire de la résistance. Qu'en est-il de l'histoire négative en France et du problème pour l'historien et par rapport au témoin, parce que je pense qu'il est beaucoup plus difficile d'avoir des témoins peut être, sur cette face ambiguë, complexe, ... de l'histoire qui a été celle quand même de la majorité des français pendant un certain nombre d'années. L'histoire de la guerre ce n'est pas seulement l'histoire de la résistance et je veux dire, comment l'historien résout-il ce problème de l'histoire et du témoin concernant l'histoire négative, pour ce qui est de la France, notamment ?

Réponse :

Histoire négative, histoire positive, ce ne sont pas des expressions que je reprendrais. Je suis d'autant plus à l'aise pour répondre que je ne suis pas seulement historien de la Résistance. Je trouve extrêmement dommage d'ailleurs cette tendance de beaucoup de travaux de recherche à une excessive spécialisation, avec des chercheurs, historiens ou autres, qui se cantonnent sur tel ou tel aspect d'une période, et, qui, notamment pour la Seconde Guerre mondiale, ne voient finalement qu'un aspect du problème qu'ils prennent pour le tout, ce qui conduit à cette histoire partielle et

partiale que j'évoquais. Si l'on prend en considération le flot des publications sur la France dans la guerre, c'est flagrant. Il se trouve que je fais très régulièrement des notes de lecture dans la revue de l'Association des professeurs d'Histoire-Géographie, revue qui s'appelle *Historiens & Géographes*, or, si vous lisiez ces notes de lecture, vous verriez que j'ai un point de vue souvent critique sur la représentation des choses que donne trop de publications sur la France des années 40, et, précisément, parce que ne travailler que sur « Vichy », c'est bien gentil, mais ça ne permet pas de bien comprendre l'ensemble des problèmes posés, de même que si l'on ne travaille que sur la Résistance. Alors, il va de soi que la question du témoignage des « collabos », des partisans de Vichy, ... se pose de façon différente. Ces témoignages existent, il y en a des quantités, écrits très tôt. Le Hoover Institute, dès la fin des années 40, dans une entreprise voulue par la famille de Laval pour le réhabiliter, a recueilli des centaines de témoignages consultables. Depuis lors, et assez régulièrement, sont publiés des témoignages de gens qui se sont engagés de ce côté. Nous avons, nous-mêmes, des sollicitations, - et ça, c'est un phénomène assez récent -, d'enfants de pétainistes et de collaborationnistes, qui viennent solliciter l'historien, parfois en ayant un point de vue critique sur leurs parents, mais plus simplement parce qu'ils veulent essayer de savoir. Le plus souvent, ils apportent des éléments de compréhension sur ces engagements. Lorsque je suis ainsi sollicité, je fais évidemment mon travail d'historien, comme il est naturel, et je réponds. Par conséquent, le groupe d'historiens, dont vous en avez cité quelques noms, qui a porté le *Dictionnaire historique de la Résistance*, autour de François Marcot, rassemble des chercheurs qui ont un itinéraire de recherche dans toute l'épaisseur historique de la période. Nous ne sommes pas seulement des historiens de la Résistance, mais des historiens de tous les aspects des années 40, tant de Vichy que de l'Occupation que de la vie quotidienne ou des comportements, ce qui nous permet d'avoir une vision globale. Et c'est pour ça que je me sens assez mal à l'aise pour vous répondre parce que je n'ai pas le sentiment d'avoir négligé dans mon travail les aspects que vous soulignez, et je n'ai pas le sentiment que nous ayons eu, en France, des œillères. Je vais vous donner, là aussi, ce que je peux retirer de mon expérience : j'ai fait partie de l'Institut du Temps présent, dès sa création par François

Bédarida et Jean-Pierre Rioux. La question qui s'est posée d'emblée a été : "Comment faire face à l'effet Paxton ?", cet historien américain<sup>22</sup>, remarquable, mais qui était déjà présenté par les médias comme celui qui aurait apporté la vérité sur « Vichy » (par contraste avec les historiens français qui, eux, auraient été frileux, ce qui était faux). Il fallait faire face aussi au choc du film *Le chagrin et la pitié* dont je peux vous parler longuement, (un film admirable sur la France de la fin des années 60, pas sur la France des années 40, et surtout pas sur le Clermont-Ferrand des années 40). Donc, nous avons été confrontés à « l'effet Paxton » dans les médias et à cette espèce de vulgate qui s'est répandue et auquel un certain nombre de nos collègues ont largement contribué jusqu'à aujourd'hui. Comment, en somme, montrer que les historiens français n'avaient pas omis de travailler sur le régime de Vichy et sur le pétainisme et rendre visible ce travail. Donc, une des premières tâches de l'IHTP a été de reprendre le chantier « Vichy » qu'Henri Michel, au demeurant, avait largement ouvert avec le Comité de la Seconde Guerre mondiale, avec des analyses fondamentales, bien des années avant Paxton (remarquable historien, je tiens à le répéter, ma critique ne portant sur son travail, mais sur la représentation qui en a été et en est toujours donnée). Et donc, notre premier chantier a été de faire *Vichy et les Français*, dans les années 80. Ce qui nous a amené d'ailleurs à négliger complètement l'histoire de la Résistance. Et c'est la raison pour laquelle avec Laborie, avec Douzou, avec Marco et quelques autres, au début des années 90, dans cette période qui débouchait sur l'obsession de Vichy, où on mettait la « France de Vichy » à toutes les sauces, nous qui avions l'expérience d'une réalité beaucoup plus complexe, nous, historiens provinciaux qui avons travaillé sur le terrain d'« en bas », nous nous sommes dit : « Mais, attention, là on dérive complètement, c'est une vision absolument unilatérale et fautive de la réalité de l'époque », inquiétude qui anticipait sur la leçon d'histoire dont je parlais. Nous savions, nous, qu'il y avait un phénomène majeur, la Résistance, que la « France de la Résistance » ne relevait pas uniquement du « mythe résistancialiste », ni même du légendaire naturel que cette Résistance avait suscité, qu'il y avait bien un problème d'histoire à poser, qui était la Résistance, la construction de la Résistance et ses liens

---

<sup>22</sup> Auteur, entre autres, de *La France de Vichy*, Paris, Le Seuil, 1973.

avec la société française que, finalement, elle réussit à mettre en mouvement et qui va s'identifier à l'espérance qu'elle porte. Et c'est précisément parce que nous étions très inquiets de ce qui nous apparaissait comme une dérive, avec des effets politiques pernicious qu'en tant qu'historiens, nous avons relancé le chantier sur la Résistance, avec une série d'initiatives autour du thème « La Résistance et les Français », dont l'aboutissement a été le *Dictionnaire historique de la Résistance*, qui, allant au rebours de la vulgate, a été passé sous silence par la presse et aussi par une partie de nos collègues historiens.

Question :

Je me présente, je suis secrétaire de l'ANACR. L'ANACR c'est l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance. Donc, vous comprenez bien que la question du passage de l'histoire et le passage du témoin me concerne complètement. Mais, avez-vous pensé qu'il y a encore des témoins, et avez-vous commencer à discuter avec eux de quelle façon, eux, pensent avoir la suite. Parce que vous savez, il y a encore des résistants qui interviennent au CHRD, et qui, malgré leur âge avancé et leur état de santé déficient, interviennent encore d'une manière très positive. Donc eux ont réfléchi à cette question et ils ont pensé, et c'est pour ça que je suis là, qu'il fallait ouvrir la résistance au public et c'est pour ça qu'ils ont créé cette association des Amis de la résistance dont je fais partie. Et leur but était bien, justement, qu'après leur disparition, la résistance reste encore quelque chose de présent par les Amis de la résistance. Vous savez, nos résistants, et ceux qui interviennent, je peux vous dire que ce sont des gens qui ont des convictions, mais vraiment des convictions, ils n'interviennent pas au CHRD ou dans les écoles, pour se faire photographier, pas du tout. Ce sont des gens qui sont entrés en résistance grâce à des convictions très fortes et que, pour eux, la résistance, comme le disait Lucie Aubrac, puisque l'on en parlait l'autre jour, "la résistance c'est un verbe qui se conjugue au présent". Donc, moi j'ai apprécié énormément votre intervention, monsieur Guillon. Il y a quelques années, au cours d'une conférence au CHRD, j'avais entendu une réflexion qui m'avait troublée et qui m'avait vraiment déplu. C'était

une conférence je ne sais plus sur quel sujet, et l'historien qui était là avait dit "nous attendons qu'il n'y ait plus de résistants, nous les historiens, pour pouvoir écrire l'histoire de la résistance" et ça je vous garantis que c'est une phrase textuelle, c'était dans l'amphithéâtre du CHRD, c'est une phrase qui, moi, m'a choquée et c'est pour ça que je suis là aujourd'hui, parce que j'estime que ce problème de passage de témoin, en fait, est primordial et vraiment on ne sait pas comment l'aborder, parce que, quand on se rend compte de l'âge qu'on les Amis de la résistance actuellement, l'âge approche plus des 60 et 70 ans que des 40 et 50 ans.

### Réponse

Comme vous l'avez compris, le monde de l'histoire est un monde divisé et je n'assume pas toutes les remarques de certains de mes collègues. Mais il se trouve que j'ai entendu, dans un colloque que l'on avait organisé à Toulouse avec Pierre Laborie, un de nos jeunes collègues un peu maladroit, dire à peu près la même chose et nous l'avions évidemment tancé, d'autant qu'à ce colloque, il y avait Jean-Pierre Vernant, Serge Ravanel, etc. ! Il se trouve que, lorsque j'ai commencé à travailler sur la Résistance, j'ai pu le faire, en grande partie, parce qu'une association de résistants du département sur lequel je faisais mes recherches m'a ouvert sa mémoire et ses témoignages, c'était l'ANACR, et depuis cette collaboration s'est sans cesse maintenue, je suis le premier « ami de la Résistance » de la section ANACR du Var. Mais ça n'a pu se faire que dans le respect mutuel, bien entendu, et ce que j'ai toujours apprécié. Nous étions dans les années 70, l'ANACR faisait une espèce de tournant, en s'interrogeant, comme d'autres associations, sur son devenir, et avait compris, comme la FNDIRP par exemple, très intelligemment, qu'il fallait, pour assurer une pérennité à leur message, s'ouvrir à des historiens, y compris à des historiens à qui l'on ne demandait pas la carte du parti. J'en parle tout à fait franchement, vous savez, si vous connaissez un peu l'histoire de l'ANACR. C'est ce qui s'est passé, et donc, c'est vraiment dans le respect mutuel que nous avons travaillé. Sans cette aide (et cette confiance), je n'aurais pas pu obtenir les témoignages de résistants

que j'ai recueillis<sup>23</sup>. Vous avez donc bien eu raison de rappeler ce travail des associations. J'ai dit que les associations étaient, parmi les héritières naturelles, celles qui, à travers les amis, transmettaient un certain nombre de chose. La condition, là encore, c'est que chacun reste dans son rôle, dans un respect mutuel. Et, comme je le disais aussi, sur un plan méthodologique, il est extrêmement important de montrer que l'histoire et la mémoire, ce n'est pas la même chose, mais, dans la réalité, dans la réalité de notre travail, que les frontières entre histoire et mémoire ne sont pas étanches. Nous participons, tous, à la construction de quelque chose qui s'appelle la mémoire historique et nous le faisons chacun avec nos objectifs et avec nos méthodes.

Alain Battégay :

Je voudrais, si vous me le permettez, faire un écart par rapport à mon rôle, mais c'est la question de Françoise Métral et la manière dont vous y avez répondu qui m'y incitent. Par mémoire négative, plutôt que par histoire négative, c'est une manière de désigner des mémoires dont on est pas fier, et les mémoires dont on est pas fier, et je fais le lien avec ce voyage sur le travail de la mémoire en Allemagne, c'est quand même la manière dont une société se dénazifie et où le fait, à un moment donné, d'une exposition publique de mémoire dont on est pas fier, participe de ce travail. Par contraste, en France, même s'il y a une historiographie, que vous avez rappelé, de Vichy, de Pétain, il faut bien tenir les deux, et la conférence de monsieur Marco, vraiment de ce point de vue là était tout à fait intéressante en montrant la dynamique qu'il y avait dans le basculement d'une France pétainiste à une France vainqueur, mais y fait que dans ce mouvement là, dans la façon dont il est restitué, les mémoires dont on n'est pas fier, pour les négatives, sont toujours exposées, j'allais dire en creux, c'est un peu celles des autres. Donc là il y a une vrai question, j'allais dire sur la muséographie de ces mémoires, sur leur exposition, tout autant que sur le travail de l'historien en temps qu'il essaie de participer à l'élaboration d'une mémoire historique et je pense que c'est un peu dans ce sens là qu'il y avait une question sur l'offre mémorielle actuelle des lieux de mémoire et

---

<sup>23</sup> On pourra avoir une idée de ce travail en allant sur le site [var39-45.fr](http://var39-45.fr).

d'histoire notamment dans la région.

### Question

Je voudrais me permettre de rebondir sur l'enjeu fondamental qu'a évoqué Michel Péroni autour de l'effet de sens, parce que c'est un peu ça l'enjeu de cette réunion aujourd'hui, parce que ce qui est la "plus value" du témoin, c'est qu'il fait état d'une expérience, tandis que l'historien fait état d'une connaissance. Il y a en un qui travaille sur le temps, il y en a un qui travaille sur la durée. Et c'est cette expérience qui transmet, le plus facilement possible, l'effet de sens. Donc l'enjeu qui est posé aujourd'hui c'est, en l'absence de témoins vivants, comment l'histoire et l'historien peuvent permettre d'arriver à cet effet de sens et remplacer, quelque part, ces témoins qui ne seront plus là. Puisque la connaissance de l'histoire, dans ce cadre là, par rapport à des événements aussi dramatiques que sont les génocides, avec cette espèce de mise en abîme du sens, de cette mise en abîme de la compréhension humaine. C'est extrêmement important que l'historien se pose sur ce domaine là, puisqu'il n'est plus dans la construction d'un objet historique linéaire, qui fait comprendre un peu la succession des événements, mais il est bien là à dire qu'il y a des événements qui sont des nœuds et qui sont des nœuds extrêmement complexes qu'on ne peut pas traiter tout à fait de la même manière que l'histoire qui évolue au fil du temps.

### Réponse :

Je fais de l'histoire. Je ne peux pas remplacer ce qui n'est pas remplaçable, et c'est bien le problème. C'est bien ce qui nous taraude. Non, on ne peut pas remplacer le témoin. Sauf que ce que le témoin dit, ce n'est pas forcément son expérience « vraie », c'est que qu'il donne de sa part d'humanité et d'émotion. On parle de Lucie Aubrac. Le récit qu'elle faisait ne correspondait pas forcément à la vérité de l'historien, ni même à la vérité de son propre passé, de sa propre expérience. Mais Lucie Aubrac était une formidable médiatrice d'émotion, qui vivait ce qu'elle disait et transmettait.